

# CQP « Tractoriste agricole »

## Objectif de la formation :

Le Certificat de Qualification Professionnelle « Ouvrier(e) Qualifié(e) Conducteur(trice) d'Engins Agricoles » constitue une reconnaissance par la branche professionnelle des compétences des salariés de ce secteur d'activité. Il vise à spécialiser les salariés et futurs salariés dans les activités de travail du sol, de récolte et de conduite – entretien des matériels.



## ORGANISATION DE LA FORMATION

### ➤ Période

11 septembre 2023 – 1<sup>er</sup> avril 2024  
31 janvier 2024 – 30 août 2024

### ➤ Durée du parcours moyen

980 heures dont 630h en entreprise  
35h par semaine  
Possibilité d'aménager de parcours individualisés

### ➤ Voie de formation

Formation professionnelle continue

### ➤ Modalités d'alternance

Stage

### ➤ Lieu

CFPPA des Pyrénées Atlantiques,  
Montardon

### ➤ Nombre de places ouvertes

Minimum : 8    Maximum : 8

### ➤ Partenaire

Région Nouvelle-Aquitaine

## MODALITES D'INSCRIPTION

### ➤ Public ciblé

- Demandeurs d'emploi (premier emploi ou reconversion professionnelle)

### ➤ Niveau d'entrée et prérequis

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire du permis de conduire de classe B
- Une bonne condition physique et une appétence pour le travail en extérieur
- Maîtriser les bases de la langue française à l'oral et à l'écrit, ainsi que les 4 opérations mathématiques de base
- Information collective 15 jours avant le début de la formation
- Entretien et test de conduite
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

### ➤ Pièces administratives

- Se procurer une prescription auprès de Pôle Emploi, d'une Mission Locale ou de Cap Emploi

### ➤ Modalités financières

Formation financée par la région Nouvelle-Aquitaine

### ➤ Rémunération des stagiaires

- Demandeurs d'emploi : se rapprocher de de votre prescripteur (Pôle emploi, missions locales, PLIE...)

## CONTACT

### ➤ Contact

CFPPA des Pyrénées-Atlantiques 05.59.33.15.20  
[Cfppa.montardon@educagri.fr](mailto:Cfppa.montardon@educagri.fr)

**Agro**  
**Campus** 64

Le CQP est centré sur la pratique professionnelle tout en apportant savoirs professionnels et techniques nécessaires à la compréhension des opérations demandées.

### **Bloc 1 : Travail du sol**

- Prise en compte du contexte pédoclimatique
- Choix et préparation des outils
- Mise en œuvre des techniques de préparation du sol, du semis et de l'entretien de la culture
- Notions d'agronomie, d'agroécologie et de protection de l'environnement
- Compte-rendu de l'activité
- Prévention, sécurité au travail (PRAP, SST)

### **Bloc 3 : Conduite et entretien courant du matériel**

- Conduire et atteler un engin agricole
- Réglementation et conduite d'un engin agricole sur la voie publique
- Entretien et maintenance des engins et matériels
- Conduite économique
- Utilisation des outils numériques : GPS, agriculture de précision
- Travail des métaux (soudure, perçage, taraudage), notions de base en électricité

### **Bloc 2 : Récolte**

- Programmation de l'intervention
- Préparation de l'intervention
- Choix et réglage du matériel
- Mise en œuvre de la récolte

### **Bloc 4 : Communication professionnelle**

- Filière et environnement socio-économique
- Communiquer dans et hors entreprise
- Savoir-être en entreprise
- Méthodologie pour recherche d'emploi, rédaction et mise en situation
- Rédaction du livret du stagiaire et préparation du CV et d'une lettre de motivation
- Élaborer un projet d'emploi salarié

#### **7 Modalités pédagogiques**

Cours théoriques, travaux pratiques, mise en situation, visites, immersion entreprise

#### **7 Moyens humains**

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole Professionnels de la filière

#### **7 Modalités d'évaluation : 3 possibilités**

- A l'issue d'un parcours de formation sanctionné par des épreuves d'évaluation en situation professionnelle,
- par le biais de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les candidats pouvant justifier d'une année d'activité en rapport avec le CQP,
- en combinant VAE et parcours de formation.

#### **7 Validation**

- Certificat de Qualification professionnelle « Ouvrier(e) qualifié(e) conducteur(trice) d'engins agricoles » Diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture
- Le CQP est délivré par la CPNE de la branche professionnelle, selon les décisions du jury paritaire.
- Chaque bloc de compétences peut être certifié indépendamment et est acquis définitivement. Il est capitalisable pour accéder à la certification totale du CQP.

#### **7 Débouchés métiers**

L'ouvrier qualifié conducteur d'engins agricoles exerce au sein d'une exploitation agricole, d'une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), d'une Entreprise de Travaux Agricoles.

Ex: Conducteur(trice) de machines agricoles - Tractoriste

#### **7 Poursuites d'études**

Pour acquérir des compétences supplémentaires, possibilité de préparer un autre CQP ou Certificat de spécialisation pour évoluer vers d'autres spécialités (ex : irrigation)



Retrouvez ici toutes les infos : statistiques, rémunérations, aides,...

[www.agrocampus64.fr](http://www.agrocampus64.fr)